



**PROTECTION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
TRAITEES PAR LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-
MARITIME**

Subventions dans le cadre du Plan Jeunesse

Objet du traitement de données

Finalités : Accorder une subvention à une structure publique ou une association dans le cadre d'un des dispositifs du plan jeunesse : **Règlement Mieux vivre ensemble.**

Base légale : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement ; (article 6-e du RGPD).

Données traitées :

Responsable légal de la structure demandant la subvention : Identité – coordonnées mail et téléphonique

Personne en charge du dossier : Identité – coordonnées mail et téléphonique

Informations sans DCP :

Informations liées à la structure et au projet avec les PJ nécessaires à l'instruction demandées sur le formulaire de collecte Bilan des dispositifs mis en œuvre dans le cadre du suivi de l'effectivité de l'aide et de l'évaluation des politiques publiques

Personnes concernées :

Responsable légal de la structure ou de la collectivité et personne en charge du suivi du dossier

Destinataires des données

- En interne : agents départementaux habilités en raison de leurs missions
- En externe : payeur départemental pour les aides accordées

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Aucun transfert en dehors de l'Union Européenne n'est réalisé

Durée de conservation des données : 2 ans pour les aides refusées ou non abouties et 10 ans après le solde du paiement pour les aides accordées au titre de la comptabilité publique. A l'issue de ces durées, elles sont détruites selon les procédés sécurisés en vigueur au sein du Département de la Charente-Maritime.

Sécurité

Les données à caractère personnel que nous collectons sont saisies et traitées dans des systèmes informatiques placés sous la responsabilité du Département

Les moyens techniques mis en œuvre respectent les meilleures pratiques de sécurité en vigueur notamment celles énoncées par les autorités compétentes y compris lorsque le Département a recours des prestataires informatiques.

Seuls les personnels habilités peuvent avoir accès à vos données. Ils sont soumis à des obligations imposées par notre politique interne en la matière.

Vos droits sur les données vous concernant

Conformément au cadre juridique sur la protection des données en vigueur (RGPD et Loi Informatique et Libertés modifiée) vous bénéficiez d'un droit d'accès, rectification, effacement, opposition et limitation du traitement vous concernant.

Exercer vos droits

Le délégué à la protection des données (DPD) du Département est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Contactez le DPD par voie électronique : dpd@charente-maritime.fr

Contactez le DPP par courrier postal : Département de la Charente-Maritime A l'attention du Délégué à la protection des données – 85 bd de la République – Cs60003 – 17076 La Rochelle cedex 9

Si vous estimez, après avoir contactés le Département, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr).